

Sexisme en danse : le mur du silence s'effrite au Québec

Mélanie Carpentier

Number 167 (2), 2018

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/88202ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

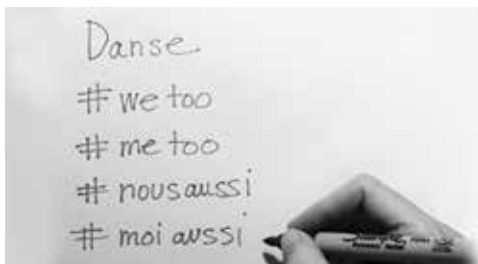
[Explore this journal](#)

Cite this article

Carpentier, M. (2018). Sexisme en danse : le mur du silence s'effrite au Québec. *Jeu*, (167), 68–71.

SEXISME EN DANSE : LE MUR DU SILENCE S'EFFRITE AU QUÉBEC

Mélanie Carpentier



Dans la foulée du mouvement #MoiAussi, des artistes québécoises se sont solidarisées pour dénoncer le harcèlement et les abus sexuels dont elles avaient été victimes dans leurs milieux de travail. Alors qu'un vent de changement se fait sentir, les danseuses restent cependant sur leurs gardes quant à libérer leurs paroles.

Depuis novembre dernier, les scandales d'abus de pouvoir et d'inconduite sexuelle n'ont pas épargné le monde de la danse. À l'échelle internationale, Peter Martins, Bruce Monk, Steve Bolton et Daniel Dobbels ont été les premiers à rejoindre la liste noire des agresseurs. Peu avant que ces grosses têtes ne soient dénoncées dans les médias, au Québec, le cas du Dr Roger Hobden refaisait surface, tandis qu'un groupe de danseuses se concertait pour dénoncer l'appui reçu par le médecin de certaines institutions d'enseignement et d'organismes de diffusion en danse à Montréal. Il s'en est d'ailleurs fallu de peu pour que le nom de Roger Hobden se voie inscrire sur le mur des donateurs de l'Édifice Wilder, alors que ce dernier a été pourtant reconnu coupable d'avoir entretenu des relations intimes et sexuelles avec de jeunes patientes, dont une mineure. Dans un article publié dans *The Dance Current*, la chorégraphe et enseignante Marie-France Forcier rapporte une série de témoignages troublants—liés, entre autres, au cas du médecin montréalais—et met en lumière la culture du silence dans le milieu de la danse au Canada quant aux abus de pouvoir, qu'ils soient à caractère sexuel, physique ou psychologique¹. De l'autre côté de l'Atlantique, le constat que dresse la chercheuse Ilse Ghekiere est le même, pointant du doigt des pratiques pernicieuses dans un portrait peu glorieux de l'envers du décor de l'emblématique scène belge, où le harcèlement et les agressions sexuelles semblent monnaie courante².

De la misogynie décomplexée jusqu'aux gestes incriminants, comment se fait-il que des comportements intolérables envers les femmes puissent être encore passés sous silence, minimisés, excusés et tolérés? Qui plus est dans un milieu composé majoritairement de femmes. En abordant cette question délicate, j'ai écarté l'idée de nommer de nouveaux coupables³ pour mettre en avant les initiatives actuelles qui visent à lutter contre le sexisme et les abus de pouvoir en danse, ainsi que les défis qui attendent les acteurs qui participent à son économie.

BRISER LA LOI DU SILENCE

En approchant cette matière sensible, ce qui m'a frappée en premier lieu est de constater à quel point il est difficile pour les danseuses montréalaises de sortir du silence dans un milieu tricoté serré. La peur de se voir fermer des portes, de compromettre sa réputation et de se mettre à dos des personnes influentes demeure très prégnante. C'est à ce poids du silence que Geneviève C. Ferron et ses collègues Victoria May, Sonya Stefan et Lara Kramer se sont butées en voulant faire signer une lettre collective endossée par une dizaine de danseuses pour protester contre le soutien donné au Dr Hobden : « Dans cette lettre, on demandait aux institutions de respecter les victimes et de se responsabiliser pour le bien de notre communauté », explique Geneviève C. Ferron, soulignant que cet appui s'est fait à l'insu du milieu et, en particulier, des

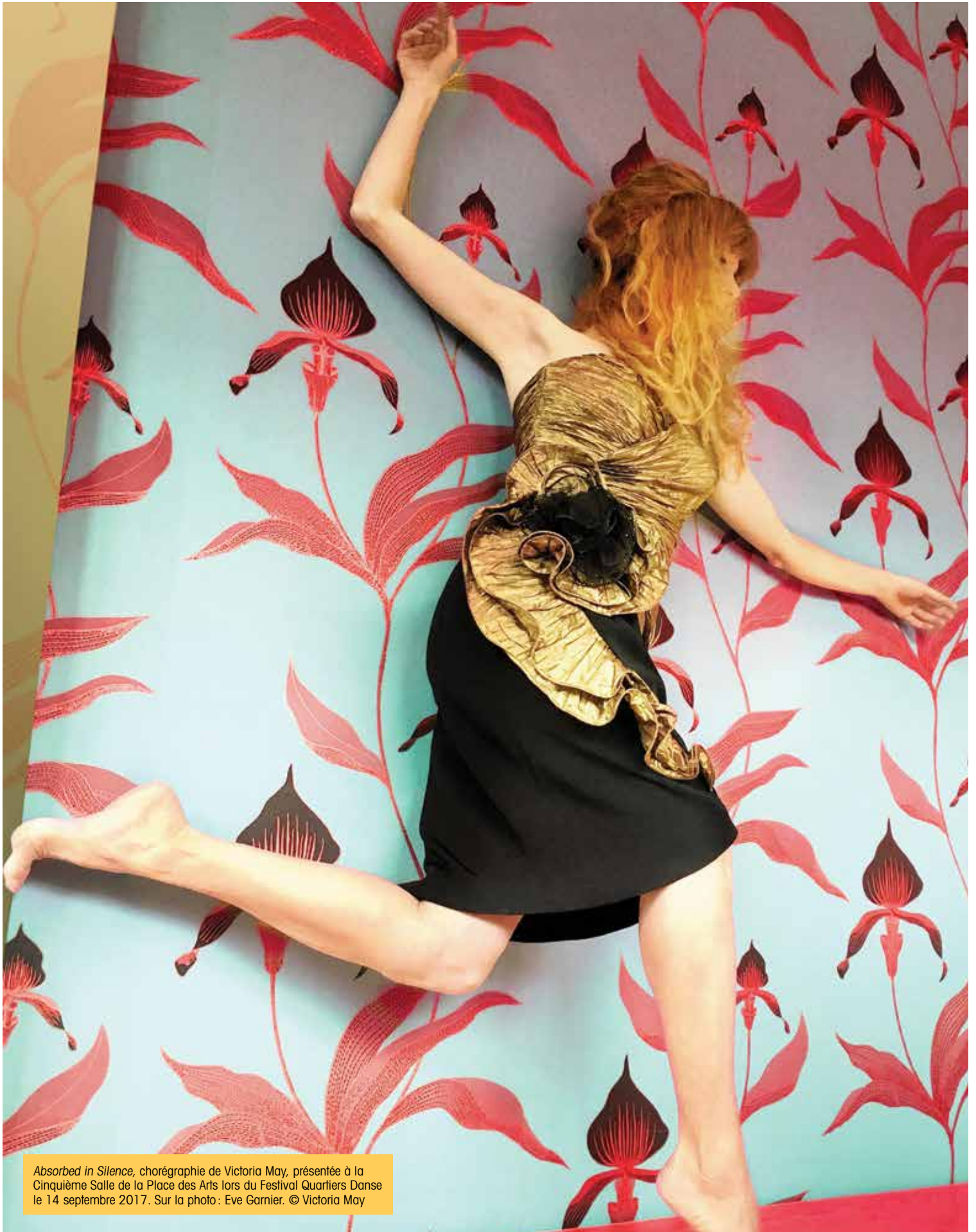
1. Marie-France Forcier, « Code of Silence », paru sur le site web du magazine *The Dance Current*, en mai 2017.

2. Ilse Ghekiere, « #Wetoo: Quand les danseuses parlent de sexisme », paru sur le blogue de la revue *Alternatives théâtrales*, en février 2018.

3. Cela même si certaines danseuses ont accepté généreusement de se confier à moi sur ce dont elles avaient été victimes ou témoins, ainsi que sur les obstacles ayant entravé leur carrière, en identifiant des figures d'ici connues et respectées.



Absorbed in Silence, chorégraphie de Victoria May, présentée à la Cinquième Salle de la Place des Arts lors du Festival Quartiers Danse le 14 septembre 2017. Sur la photo : Eve Garnier. © Victoria May



Absorbed in Silence, chorégraphie de Victoria May, présentée à la Cinquième Salle de la Place des Arts lors du Festival Quartiers Danse le 14 septembre 2017. Sur la photo : Eve Garnier. © Victoria May

« En danse, c'est complexe, car les frontières de l'intimité physique ou psychique sont beaucoup plus poreuses ou extensibles que dans les rapports sociaux classiques... » – Fabienne Cabado

interprètes. « Mais seul un petit groupe de danseuses sont prêtes à signer de leurs noms. Beaucoup ont décliné, non pas parce qu'elles sont en désaccord avec les points soulevés, mais par peur de perdre des contrats, par crainte d'un certain suicide professionnel. »

En mars dernier, une première table ronde portant sur la culture du viol en danse à Montréal était organisée par les quatre initiatrices de la lettre; celles-ci voulaient s'assurer qu'une structure soit créée pour que les victimes se sentent complètement soutenues du début à la fin de leurs démarches, qu'elles aient accès à de l'aide juridique et à un réseau d'entraide. L'événement, soutenu par le Regroupement québécois de la danse (RQD), rassemblait trois panélistes: Marie-France Forcier, auteure de l'article sur l'omerta paru dans *The Dance Current*, Audrey Lemay, psychothérapeute et sexologue, et Paméla Plourde, intervenante sociale du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Ouest-de-l'île. Les spécificités de la formation en danse, qui rendent les individus plus vulnérables aux abus, y étaient succinctement abordées, ainsi que les manifestations de la culture du viol, les situations de harcèlement et d'agressions à caractère sexuel avec ou sans contact, la manipulation (*grooming*) et le consentement libre de rapports de pouvoir.

OUTILLER, SENSIBILISER, PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER

« Les agressions sexuelles en milieu de travail existent parce qu'il y a un système qui les permet. Si ce système-là est déconstruit et déjoué par différentes structures à l'interne, c'est là qu'on fait véritablement de la prévention », affirmait Audrey Lemay durant la discussion. Selon la thérapeute, la prévention devrait viser prioritairement les potentiels agresseurs et les institutions qui les protègent. Si elle encourage les activités de sensibilisation destinées aux victimes et les formations destinées aux institutions et aux compagnies de danse, elle invite celles-ci à adopter prioritairement des politiques claires

et spécifiques aux abus à caractère sexuel, en les distinguant des cas de harcèlement psychologique. Elle préconise, de plus, la mise en place de protocoles accessibles pour les plaintes et la protection des victimes, ainsi que l'énonciation de mesures disciplinaires par des comités mixtes. La prévention doit se faire de manière continue et ne pas s'adresser qu'à un public déjà informé, sans quoi elle ne saurait être efficace.

Conscients de l'urgence d'agir rapidement, en décembre dernier, une trentaine d'organismes culturels ont adopté une politique de tolérance zéro en matière de harcèlement et veillent à la création d'un guichet unique pour accueillir la parole des victimes et les orienter vers les bonnes ressources. Le RQD, l'Union des artistes et le Centre de ressources et transition pour danseurs ont entamé une collaboration pour produire des outils adaptés aux spécificités du milieu de la danse, où les situations d'abus de pouvoir sont souvent difficiles à nommer, voire à identifier. À titre de danseuses et survivantes d'agression, Lara Kramer et Victoria May ont pris part à cette dernière initiative.

« En danse, c'est complexe, car les frontières de l'intimité physique ou psychique sont beaucoup plus poreuses ou extensibles que dans les rapports sociaux classiques, explique Fabienne Cabado, directrice du RQD. Comment savoir à partir de quand un travail confrontant les limites physiques et psychiques des interprètes devient une violence? Où se trouve la limite entre l'invitation au dépassement et l'abus? De plus, dans une discipline où le contact et le toucher sont omniprésents et qui nécessite parfois de la nudité, il semble important de clarifier au début de chaque processus jusqu'à quel point chacune des personnes impliquées est prête à aller ou pas. Il est aussi primordial de se sentir libre d'aborder

la question quand on ressent un inconfort face à telle ou telle situation. Car des balises peuvent être claires dans certains contextes, mais selon ce sur quoi on travaille et selon les perceptions de chaque individu, elles peuvent être plus difficiles à cerner. »

APPEL À UN EXAMEN DE CONSCIENCE GÉNÉRAL

Plus largement, le mouvement #NousAussi, porté par les danseuses, appelle à un examen de conscience chez tous ceux et celles qui participent à l'économie de la danse. Car, au-delà des agressions, le sexisme est protéiforme. Il peut prendre la forme d'une injonction à perdre du poids qu'une enseignante lance à ses élèves déjà aux prises avec des troubles alimentaires. Il s'incarne aussi dans une tendance à *casser* les danseuses pour les rendre dociles, approche pédagogique obsolète et aux antipodes du renforcement positif. Il peut prendre également les traits d'un chorégraphe et pédagogue de renom qui favorise ouvertement les créateurs hommes, mettant des bâtons dans les roues à ses étudiantes avec la complicité tacite d'un département. Enfin, le sexisme gangrène jusqu'aux contenus des œuvres, notamment en reconduisant sur scène des stéréotypes nuisibles: que ce soit l'hypersexualisation et la fétichisation des corps des jeunes femmes, le manque d'agentivité des rôles féminins, la relation dominant-dominée, quand ce n'est pas carrément le viol qui est esthétisé.

Comme dans une chaîne de montage, le progrès implique une remise en question des pratiques à tous les niveaux, autant par ceux et celles qui enseignent, que par ceux et celles qui créent, qui dirigent des institutions, programment des œuvres, les récompensent, les critiquent ou les applaudissent. ●